



RAPPORT DE DURABILITÉ

POUR L'EXERCICE CLOS AU 30 SEPTEMBRE 2023

emova

GROUP



SOMMAIRE

| | |
|---|-----------|
| Le mot de Franck Poncet, Président du Directoire | 2 |
| 1. Notre Groupe | 3 |
| 1.1 Nos marques | 4 |
| 1.2 Notre modèle d'affaires | 9 |
| 2. Notre Gouvernance RSE | 11 |
| 3. Nos enjeux environnementaux et sociaux | 17 |
| 3.1 Notre matrice de matérialité | 17 |
| 3.2 Notre contribution aux Objectifs de Développement Durable | 18 |
| 4. Nos engagements | 23 |
| 4.1 Notre raison d'être | 23 |
| 4.2 Nos valeurs | 24 |
| 4.3 Notre Manifesto | 26 |
| 4.4 Nos collaborateurs | 27 |
| 4.5 Le verbatim de Céline Rivals, Directrice RH et RSE | 28 |
| 4.6 Les engagements de notre Charte RSE | 30 |
| 4.7 Nos actions | 33 |
| 4.7.1 Nos actions menées en faveur du Développement Durable | 33 |
| 4.7.2 Nos mesures sociales mises en place | 43 |
| 5. Nos indicateurs | 49 |
| 5.1 Nos indicateurs sociaux | 49 |
| 5.2 Nos indicateurs environnementaux | 55 |
| 6. Méthodologie | 62 |

LE MOT DE FRANCK PONCET, PRÉSIDENT DU DIRECTOIRE

“

Dans un contexte géopolitique chahuté et un environnement économique incertain dominé par l'inflation, Emova Group démontre une nouvelle fois la résilience de son modèle d'affaires avec une progression de + 1% des revenus générés par les magasins et de +4 points de notre marge d'EBITDA ajusté.



Cette performance s'explique par une concentration sur un parc de magasins rationalisé, des coûts maîtrisés et un approvisionnement optimisé. Elle est le résultat de l'implication de toutes les parties prenantes, notamment de nos équipes et de nos franchisés.

Une recherche de croissance durable et rentable reste la priorité d'Emova Group avec la réalisation de notre bilan carbone, le partenariat renforcé avec des fournisseurs et partenaires locaux et nationaux, et l'insertion professionnelle avec l'Ecole Florale.

Pour l'exercice 2023/2024, le Groupe anticipe un maintien de sa rentabilité et reste confiant sur le plan de développement de nouveaux magasins et sur l'activité commerciale.

”

1. NOTRE GROUPE



En près de 60 ans d'existence, **Emova Group** est devenu le leader de la distribution de proximité de végétaux d'intérieur, à travers ses 4 marques-enseignes (**Monceau Fleurs**, **Au nom de la rose**, **Cœur de Fleurs** et **Happy**), ses 2 sites e-commerce (**Monceaufleurs.com** et **aunomdelarose.fr**), et le développement de son école de formation, **L'École Florale**.

Son modèle s'appuie à la fois sur le développement de magasins succursales détenus en propre et sur un réseau de partenaires franchisés qu'Emova Group accompagne au quotidien dans l'approvisionnement en fleurs, plantes et accessoires.

Avec 312 points de vente dont 34 à l'international, Emova Group s'engage à relever les défis environnementaux de demain en contribuant aux Objectifs de Développement Durable dans le cadre d'une **démarche de responsabilité sociale et environnementale (RSE)**.

1. NOTRE GROUPE

1.1 Nos marques

MONCEAU FLEURS

LA RÉFÉRENCE FLORALE

Dès 1965, Monceau Fleurs a démocratisé la fleur en ouvrant près du Parc Monceau à Paris, le premier magasin de fleurs en libre-service avec une exposition sur le trottoir et un très large choix au meilleur rapport qualité/prix/style.



Aujourd'hui, Monceau Fleurs est de loin l'enseigne de fleurs n°1 en France et se déploie dans une grande variété de formats de magasins et sur le digital.



1. NOTRE GROUPE

AU NOM DE LA ROSE

SAVOIR ÉMOUVOIR

Au nom de la rose est une marque unique et singulière dans l'univers de la fleur. Elle est reconnue pour le haut niveau de savoir-faire de ses artisans fleuristes, et la grande qualité de ses fleurs, en particulier ses roses.

AU
nom
DE LA
rose

Dans nos boutiques-écrins, nous partageons avec nos clients notre passion pour la plus belle des fleurs, de la plus simple à la plus rare ou la plus excentrique.

La mission d'Au nom de la rose tient en deux mots : Savoir émouvoir.



1. NOTRE GROUPE

HAPPY

LA LIBERTÉ FLORALE

Créée en 2005, Happy permet à chaque fleuriste d'exprimer librement sa créativité, en s'appuyant sur un concept urbain au design noir épuré et une communication décalée, loin des codes traditionnels des fleuristes.

Happy propose une offre qui mêle tendance, originalité, qualité et bonne humeur.



1. NOTRE GROUPE

COEUR DE FLEURS

DES FLEURS PLUS SOUVENT

Cœur de Fleurs a pour vocation de fleurir le quotidien de tous grâce à des points de vente de proximité conviviaux et accessibles.

Y acheter des fleurs ou des plantes devient un plaisir simple et rapide, grâce à une offre prête à emporter, aux conseils de nos équipes et des prix bas toute l'année.



1. NOTRE GROUPE

L'ÉCOLE FLORALE

L'ÉCOLE DES MÉTIERS DE LA FLEUR

Créée par Emova Group, L'École Florale forme aux diplômes de CAP Fleuriste, BP Fleuriste et au titre de CQP Assistant Fleuriste. Grâce à un rythme alterné, les apprenants acquièrent les compétences techniques, théoriques et artistiques nécessaires pour pratiquer un métier de savoir-faire et de vente de proximité : fleuriste.



Aujourd'hui, L'École Florale s'engage et déploie toute son énergie pour donner les clés de l'expertise, de la créativité et du savoir-faire à la française des métiers de la fleur aux futurs fleuristes et entrepreneurs de demain. L'École Florale est certifiée Qualiopi au titre de la catégorie "Actions de formation en apprentissage" et "Actions de formation". L'audit de surveillance, qui s'est déroulé le 6 juillet 2023, a confirmé le maintien de la certification.



1. NOTRE GROUPE

1.2 Notre modèle d'affaires*

312
magasins dont
52
succursales

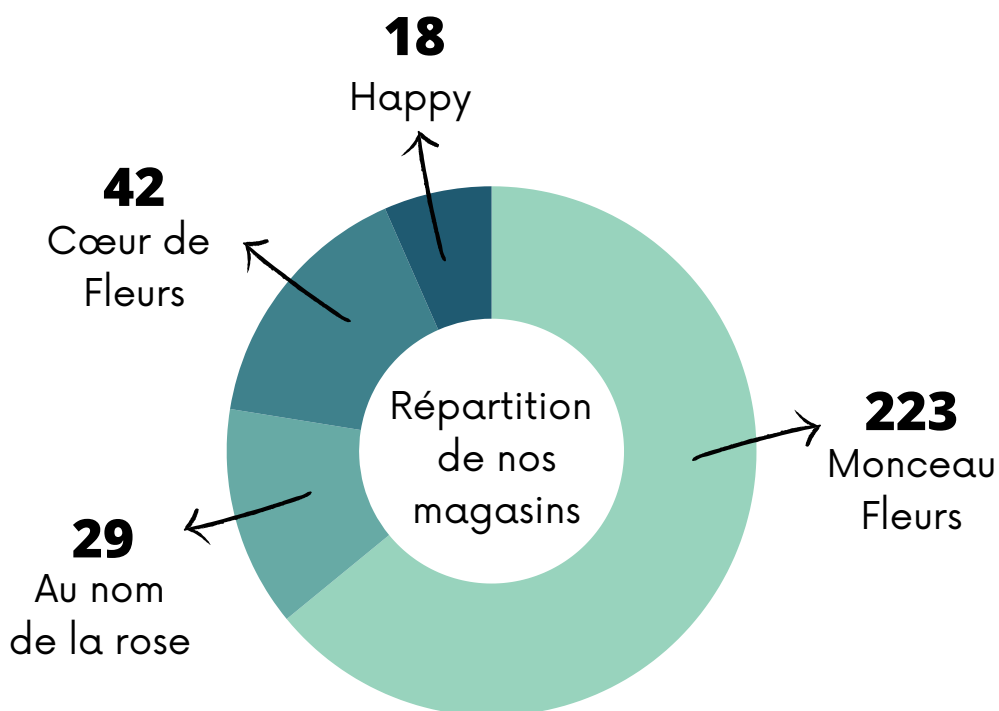
29%
de salariés formés
(siège et
succursales)

8,0%
du volume
d'affaires France
est "Digital"

126,8 M€
de volume d'affaires
sous enseigne

276
salariés

1
CFA d'entreprise :
L'École Florale



*Les chiffres clés au 30 septembre 2023



2. NOTRE GOUVERNANCE RSE

Emova Group est une société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance.

Conseil de surveillance :

| Mandats exercés au sein du Conseil de surveillance d'Emova Group | Rôles du Conseil de surveillance en matière de RSE: |
|---|---|
| M. Jean Louis GREVET Président Membre | <ul style="list-style-type: none">• Revue des orientations et de la politique ESG d'Emova Group dont la contribution aux Objectifs de Développement Durable• Suivi de l'atteinte des objectifs et du déploiement des actions |
| M. Franck KELIF Vice-Président Membre | |
| M. Antoine COLIN Membre | |
| Société PERCEVA RSC Paris 500 208 152 Représentée par Maxime MALLET Membre | |

2. NOTRE GOUVERNANCE RSE

Directoire :

| Mandats exercés au sein du Directoire d'Emova Group | Rôles du Directoire en matière de RSE : |
|---|---|
| <p>M. Franck PONCET Président Membre du Directoire</p> | <ul style="list-style-type: none">• Définition et validation des engagements et de la politique ESG• Identification des enjeux et des opportunités• Validation des plans d'actions et des budgets associés• Fixation par le Président du directoire d'un ou plusieurs objectifs ESG dans la rémunération variable annuelle de chaque membre du Comité Exécutif |
| <p>Mme Sandy BOURDIN Directrice Administrative et Financière Membre du Directoire</p> | |

2. NOTRE GOUVERNANCE RSE

Comité Exécutif :

| Membres du Comité Exécutif | Rôles du Comité Exécutif en matière de RSE : |
|---|---|
| M. Franck PONCET Président | <ul style="list-style-type: none">• Contribution à l'identification et l'analyse des enjeux, risques et opportunités• Proposition et déploiement de la politique ESG et des plans d'actions• Détermination et réalisation des axes ESG des feuilles de route opérationnelles de chacune des Directions• Fixation d'un ou plusieurs objectifs ESG dans la rémunération variable annuelle de chaque membre de la Direction Offre, Achats et Supply Chain |
| Mme Sandy BOURDIN Directrice Administrative et Financière | |
| M. Olivier GINOUX Directeur Développement, Immobilier et Technique | |
| Mme Céline RIVALS Directrice Ressources Humaines et RSE | |
| M. Nicolas DUBOIS Directeur Marketing et Digital | |
| Mme Saloua MASLAGA Directrice Commerciale et Opérations | |
| M. Yves-Marie GILLE Directeur Offre, Achats et Supply Chain | |

2. NOTRE GOUVERNANCE RSE

Direction Ressources Humaines et RSE :

| Référents RSE de la Direction Ressources Humaines et RSE | Rôles de la Direction RH et RSE en matière de RSE : |
|--|---|
| Mme Céline RIVALS Directrice Ressources Humaines et RSE | <ul style="list-style-type: none">• Proposition de la politique ESG et contribution à la détermination des objectifs• Coordination transverse des engagements et des plans d'actions• Pilotage du reporting ESG• Garant de la communication du groupe en matière d'ESG• Animation du Comité ESG |
| Mme Emilie GACOIN Chargée de Développement RH | |

2. NOTRE GOUVERNANCE RSE

Comité RSE :

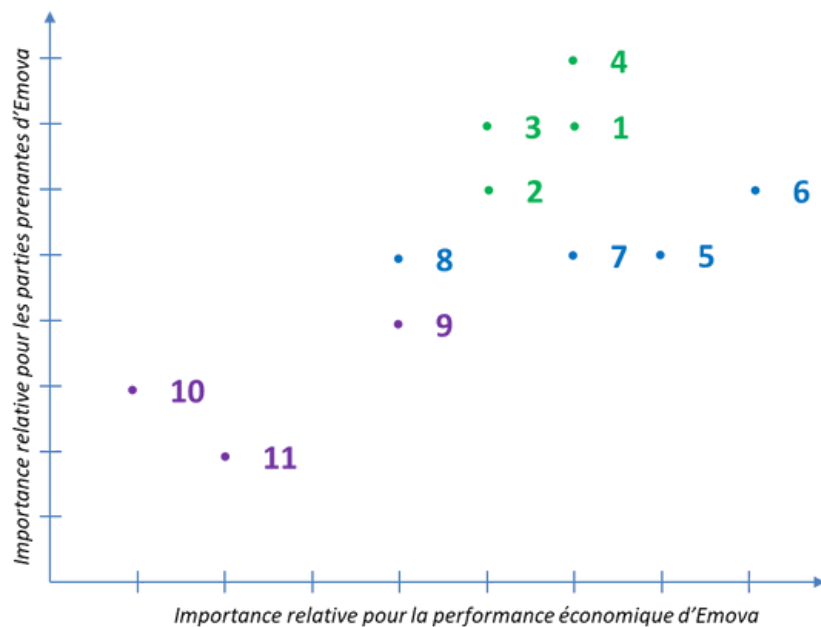
| Membres du Comité RSE | Rôles du Comité RSE : |
|--|--|
| Mme Sophie MOISAN Responsable Commerciale Régionale | <ul style="list-style-type: none">• Contribution à la définition des enjeux et des plans d'actions ESG• Suivi du reporting ESG• Participation à la sensibilisation des parties prenantes |
| Mme Laurène BLAIS Acheteuse / Approvisionneuse Emballages et Accessoires | |
| Mme Emilie GACOIN Chargée de Développement RH | |
| M. Boris PLOUARD Franchisé Monceau Fleurs | |
| Mme Nathalie BAUDOIN Franchisée Monceau Fleurs | |
| M. Jean-Marc ASTRUC Franchisé Monceau Fleurs | |
| M. Christophe PAJOT Franchisé Coeur de Fleurs | |



3. NOS ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX & SOCIAUX

3.1 Notre matrice de matérialité

Notre matrice de matérialité permet de présenter et hiérarchiser nos principaux enjeux environnementaux, sociaux et sociétaux. Elle a été validée par notre Comité Exécutif et établie à partir des interactions que nous avons avec nos diverses parties prenantes.



Principaux enjeux ESG identifiés par la Direction d'Emova Group à partir des interactions avec nos parties prenantes :

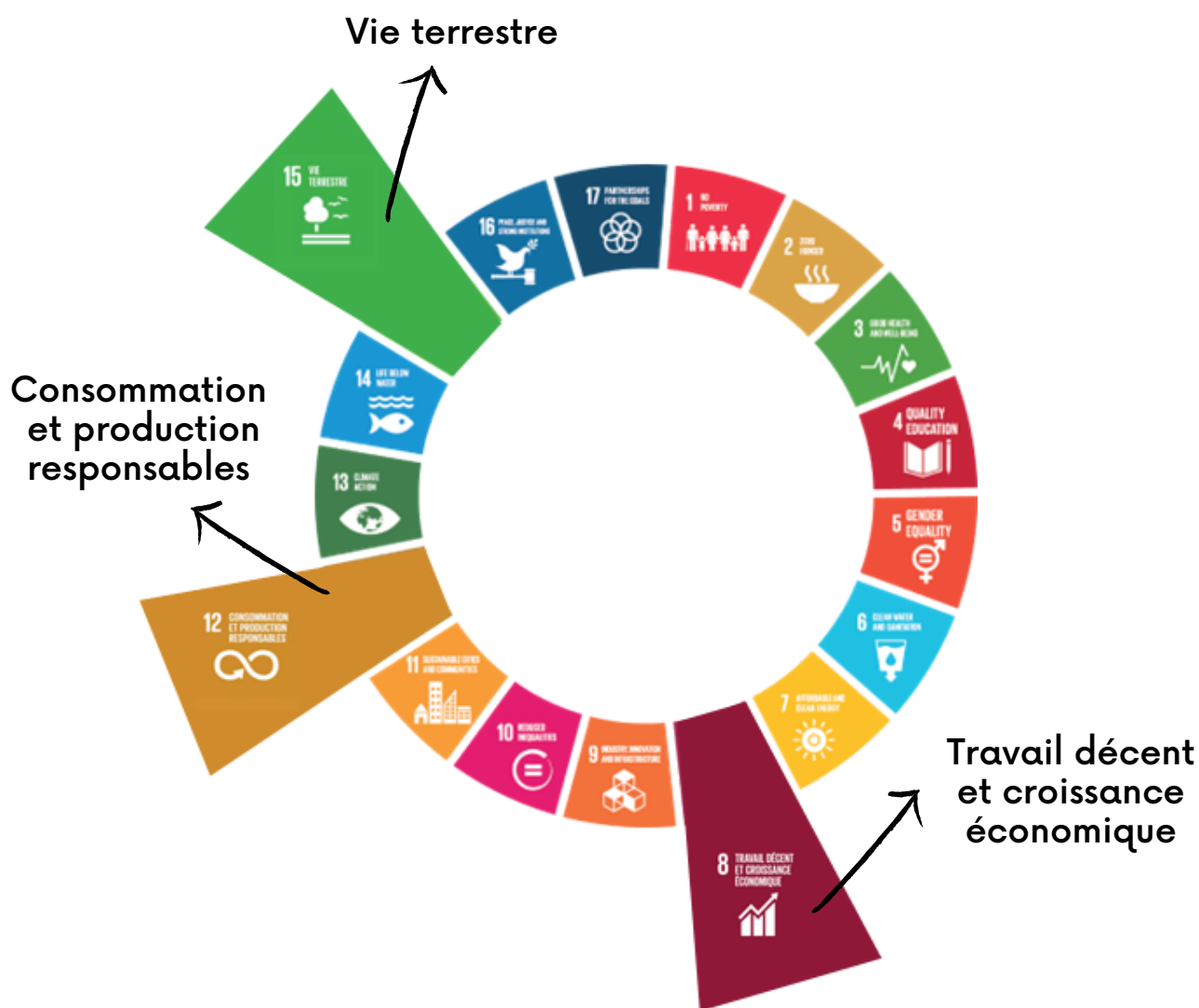
1. **Climat amont** : Impact carbone des approvisionnements (production, sourcing/achats, logistique/transport)
2. **Climat aval** : Impact carbone de la distribution (magasins, e-commerce, LAD)
3. **Biodiversité** : Protection des ressources, conditions de production (pesticides, pratiques agricoles...) et sensibilisation des clients (saisonnalité)
4. **Economie circulaire** : Gestion des déchets (logistique, magasins, emballages, recyclage) et des invendus (gaspillage)
5. **Santé, sécurité et conditions de travail**
6. **Développement des compétences et des savoir faire de l'art floral**
7. **Management responsable et bien-être** des collaborateurs
8. **Diversité et égalité professionnelle**
9. **Insertion** professionnelle
10. **Mécénat** et soutien aux associations
11. **Relations** avec les **territoires d'implantation**

Les réponses aux principaux enjeux identifiés sont apportées dans le cadre de notre Charte RSE qui se décline en 4 engagements et 16 leviers d'actions.

3. NOS ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX & SOCIAUX

3.2 Notre contribution aux Objectifs de Développement Durable

Emova Group soutient les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) élaborés par les Nations unies en 2015. Ils constituent un appel mondial à agir à l'horizon 2030 pour réduire les inégalités, rendre le monde meilleur pour les générations futures, notamment en apportant des solutions au problème du changement climatique. Le schéma ci-dessous indique notamment les 3 objectifs qui sont les plus pertinents dans notre secteur d'activité :



3. NOS ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX & SOCIAUX

OBJECTIF 1 : CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES



ODD 12 : Établir des modes de consommation et de production durables.

Notre objectif : Contribuer à la réduction de l’empreinte environnementale de la culture horticole.

Conscient des enjeux environnementaux de la filière horticole, Emova se veut exemplaire et s’engage à promouvoir les filières durables, solidaires et locales. Toutes les composantes de sa chaîne de distribution sont orientées vers un sourcing responsable, des achats responsables, des bonnes pratiques de vente et une optimisation durable et responsable de la fin de vie des végétaux.

| Objectif | Objectif 2025 | % de réalisation à date | Réalisations 2022 | Objectifs 2023 |
|---|--|-------------------------|--|---|
| Chaîne d'approvisionnement & achats responsables | Sensibilisation des acheteurs | 100% | - Charte RSE précisée dans les objectifs individuels de chaque acheteur | - Maintenir des objectifs individuels RSE pour chaque acheteur |
| | Formalisation d'un questionnaire RSE Fournisseur | 100% | - Déploiement du questionnaire RSE aux fournisseurs référencés - Identification d'une personne dédiée | - Analyse des retours obtenus |
| | Sensibilisation des franchisés | 100% | - Signature d'une Charte RSE coconstruite avec le Comité RSE et le Comité Stratégique pour tous les franchisés | - Maintien des comités RSE; - Information dans les newsletters; - Evocation des points en comité stratégique |
| | Formalisation d'une démarche Achats Responsables | Lancement | - Travail préparatoire effectué | - Réflexion à mener pour mise en place en 2023 - 2024 |
| Empreinte environnementale des magasins, transports & fin de vie des produits | Optimisation du transport | 41% | - Optimisation du schéma d'approvisionnement - Massification des volumes d'achat sur les memes modèles | - Regrouper 70% du parc magasin en nombre de magasins, représentant 52% de la valeur référencée |
| | Optimisation de la gestion des invendus | 100% | - 135 magasins couverts par Too Good to go, soit 50% des magasins - Vépluche : 46t de déchets verts et 15t de compost | - Augmenter le nombre de magasins couverts par l'ensemble des mesures (Too Good to Go, Nous anti-gaspi, Vépluche ') |
| | Harmonisation de la gestion des déchets | 15% | - Augmentation de l'utilisation de Vépluche à 15% - Extension à l'école florale | - Atteindre 100% de magasins possiblement couverts par l'opération |
| | Réduction de l'impact environnemental | n.a | - Réalisation d'un bilan carbone scope 1, 2 et 3 | - A maintenir chaque année - Définition d'un objectif de réduction |
| | Formalisation d'un Guide des Bonnes Pratiques | 100% | - Réalisation d'un dossier de presse pour répertoire des actions menées | - Réalisation d'un rapport annuel RSE |

3. NOS ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX & SOCIAUX

OBJECTIF 2 : VIE TERRESTRE



ODD 15 : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité.

Notre objectif : Promouvoir et déployer des pratiques horticoles durables au sein des zones de production.

En achetant 50 millions de tiges et 2,8 millions de pots par an, Emova Group doit accélérer sa participation à moyen terme dans la réduction des impacts liés aux productions de fleurs sur la biodiversité locale et les sols en sélectionnant ses fournisseurs et grossistes. Les actions développées permettront de promouvoir et déployer des pratiques horticoles durables au sein des zones de production.

| Objectif | Objectif 2025 | % de réalisation à date | Réalisations 2022 | Objectifs 2023 |
|---|---|-------------------------|--|---|
| Impacts environnementaux aux productions horticoles | Analyse approfondie des enjeux couverts par les labels | 100% | - Sourcing direct auprès des producteurs ayant une certification (41% du sourcing direct) | - Déploiement d'une gamme rose certifiée eco responsable - Proposer une part croissante de fleurs certifiées ou labélisées - Atteindre 100% d'ici 2025 |
| | Suivi approfondi du processus de certification des fournisseurs | 50% | - Diagnostic fournisseurs et producteurs identifiant les postes RSE | - Analyse des diagnostics |
| | Respecter des critères de sélection de grossistes (origine, critères RSE) | Lancement | - Rédaction d'une charte producteur sur engagement RSE ou inscription engagements RSE dans les contrats fournisseurs | - Mise en place de critères de référencement des grossistes par leur politique RSE (Offre et Supply Chain RSE) |
| | Mise en avant de fleurs de saison et de plantes en provenance de producteurs locaux | 30% | - Consolidation des volumes producteurs avec lesquels Emova travaille déjà | - Mise en place sur 2023 d'une politique incitative, par la remise fidélité franchisée, pour les achats de produits locaux répertoriés - Atteindre 20% d'achats locaux en 2025 |

3. NOS ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX & SOCIAUX

OBJECTIF 3 : TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE



ODD 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous.

Notre objectif : Transmettre les savoir-faire avec L'École Florale et agir pour la sécurité et la qualité de vie et des conditions de travail des équipes.

Le groupe compte 276 collaborateurs et a choisi de se concentrer sur la formation professionnelle et le développement d'une politique ressources humaines inclusive, afin de garantir la transmission des savoir-faire et d'agir pour la qualité de vie et des conditions de travail des collaborateurs.

| Objectif | Objectif 2025 | % de réalisation à date | Réalisations 2022 | Objectifs 2023 |
|---------------------|--|-------------------------|---|---|
| Ressources Humaines | Déployer un tableau de bord | 100% | - Mise à jour du tableau de bord - Production de nouveaux indicateurs, d'un bilan social succursal, siège et atelier | - Assurer son suivi annuel |
| | Renforcement de la politique de S&S ¹ du Groupe | 100% | - Problèmes et rapports traités immédiatement par la direction technique | - Atteindre une baisse significative du taux d'AT ² d'ici 2025 |
| | Recueil et partage des bonnes pratiques internes | 100% | - Communication régulière via la newsletter des bonnes pratiques ESG | - Maintenir minimum 4 communications par an |
| | Formalisation d'une feuille de route Ressources Humaines | 100% | - Roadmap RH et RSE déployée | - Roadmap annuelle en lien avec le budget et feuille de route RSE déployée avec une partie de l'incentive Comex sur les objectifs RSE |
| | Déploiement de l'École Florale | 100% | - 4 classes soit 45 élèves, dont 32 diplômés sur 33 ayant passé l'examen CAP Fleuriste - 10 stagiaires en partenariat avec Pôle Emploi pour 2022 | - Augmentation du nombre d'apprenant à 90 personnes, soit la capacité maximale des locaux |



4. NOS ENGAGEMENTS

4.1 Notre raison d'être

La raison d'être prend la forme d'une phrase qui détermine l'identité d'une entreprise, sa mission et sa contribution aux enjeux de développement durable. C'est également une vision à long terme, une ambition d'intérêt général et la ligne directrice de l'entreprise.

Chez Emova Group, notre raison d'être est la suivante :

“

Créer un écosystème durable pour rendre accessible à tous l'émotion d'une nature sublimée par nos artisans fleuristes.

”



4. NOS ENGAGEMENTS

4.2 Nos valeurs

Nos collaborateurs ont pu redéfinir ensemble les valeurs d'entreprise pour Emova Group.

CRÉATIVITÉ

Faculté d'invention, capacité d'imagination, pouvoir créateur.

- Nous bénéficions d'un savoir-faire artisanal précieux qui favorise notre croissance.
- Nous sommes des pionniers du secteur floral et végétal.
- Nous accompagnons, formons et faisons grandir les artisans fleuristes d'aujourd'hui et de demain.
- Nous encourageons nos collaborateurs à être audacieux, à innover au quotidien et à trouver des solutions en toute circonstance.

ENTREPRENEURIAT

Activité, fonction d'entrepreneur, personne qui crée, développe et dirige une entreprise pour son compte.

- Nous sommes des gestionnaires et des commerçants dans l'âme.
- Nous favorisons l'autonomie de nos parties prenantes.
- Nous accompagnons nos franchisés dans l'aboutissement de leur projet professionnel.
- Nous sommes agiles et faisons confiance à nos équipes, nos partenaires et nos fournisseurs.

4. NOS ENGAGEMENTS

RÉSILIENCE

Capacité d'un écosystème ou d'un groupe d'individus à se rétablir après une perturbation extérieure.

- Nous évoluons au sein d'un marché résilient et en constante évolution.
- Nous traversons les crises externes et des périodes de vulnérabilité en nous relevant plus forts qu'auparavant.
- Nous sommes persévérants, tenaces, nous avons une grande capacité d'adaptation et savons nous remettre en question.
- Nous nous enrichissons des erreurs du passé pour nourrir nos ambitions de demain.

TRANSPARENCE

Qualité de ce qui est facilement intelligible, d'une institution qui informe complètement sur son fonctionnement et ses pratiques.

- Nous garantissons la transparence des informations et de nos décisions.
- Nous avons à cœur de pouvoir communiquer sur l'origine de nos produits, leur traçabilité et l'évolution du Groupe.
- Nous sommes garants de l'honnêteté intellectuelle et de l'éthique de travail qui constituent la base de nos relations et échanges.
- Nous partageons ouvertement notre vision et nos ambitions.

4. NOS ENGAGEMENTS

4.3 Notre Manifesto

En avril 2023, Emova Group a publié et partagé à l'ensemble des collaborateurs son tout premier Manifesto qui retrace nos ambitions, notre raison d'être, nos engagements et nos valeurs.

Il donne vie à l'identité de notre groupe et met l'accent sur nos convictions.



4. NOS ENGAGEMENTS

4.4 Nos collaborateurs

Les collaborateurs d'Emova Group sont des personnes engagées, riches de leur personnalité et de leurs savoir-faire.

Quels que soient leur poste et leur activité, ils sont intégrés dans une équipe qui met en œuvre avec implication, la raison d'être du groupe et sont fiers de partager les mêmes valeurs.

Ils œuvrent collectivement pour la réussite et la performance d'Emova Group.

Les équipes participent à des rituels managériaux dont les objectifs principaux sont de partager les ambitions stratégiques et les projets du groupe à tous les niveaux, de communiquer avec transparence et de développer leur sentiment d'appartenance.



Notamment :

- L'organisation de réunions trimestrielles "Activité & Actualités" avec l'ensemble des collaborateurs du Siège durant lesquelles sont présentés, avec transparence, les chiffres, les réalisations, les projets, les réussites mais aussi les difficultés rencontrées.
- L'organisation de réunions hebdomadaires avec l'ensemble des Responsables de magasins succursales
- L'organisation de réunions "hors les murs" du Comex, deux fois par an, avec cette année particulièrement, un focus RSE :
 - Première réunion dans la ferme Nature et Découvertes à Versailles avec une sensibilisation sur les circuits courts, la biodiversité et la permaculture.
 - Deuxième réunion dans les locaux de Break Poverty Foundation introduite par une intervention de Valérie DAHER (Directrice générale) sur la pauvreté en France et les enjeux d'insertion.

4. NOS ENGAGEMENTS

4.5 Le verbatim de Céline Rivals, Directrice RH et RSE



Emova Group, leader de la vente au détail de fleurs et de plantes, s'engage résolument en faveur de la durabilité avec une politique ESG à tous les niveaux de sa chaîne de valeur structurée, formalisée et partagée avec ses parties prenantes . L'entreprise est prête à relever plusieurs défis pour réduire son empreinte environnementale et contribuer positivement à la société.



Tout d'abord, l'enjeu principal pour Emova Group réside dans la garantie d'un approvisionnement responsable s'appuyant sur des méthodes de production durables dans le but de minimiser son impact sur la planète. Nous travaillons en étroite collaboration avec nos fournisseurs et développons des partenariats avec des producteurs locaux.

Nous réalisons de nombreuses visites en production aux Pays-Bas et en France pour la maîtrise du produit, de l'itinéraire culturel et du sourcing. En parallèle, nous nous appuyons sur des labels et certifications professionnelles reconnues permettant de garantir les conditions sociales et environnementales de production.

Par ailleurs, le groupe a déployé un plan d'actions pour réduire les emballages, revoir le sourcing et diminuer l'utilisation du plastique.

Des dispositifs sont testés en magasins pour un déploiement en 2024.

La gestion des déchets constitue également un défi pour Emova Group. L'entreprise cherche à mettre en place des initiatives efficaces visant à réduire, valoriser et recycler les déchets, notamment ceux liés aux emballages et aux déchets verts, dans une démarche de circularité.

Ces actions vont s'intensifier sur l'année 2024.

Emova Group, c'est aussi près de 280 collaborateurs qui partagent la raison d'être du groupe et incarnent ses valeurs.

Notre approche repose sur le respect des personnes, de leur singularité et de leur diversité, sur la préservation de leur santé et leur sécurité, sur la transmission de savoir-faire grâce au développement de L'Ecole Florale et le soutien aux populations vulnérables ou fragilisées en travaillant sur l'insertion professionnelle.

Enfin, la sensibilisation des clients occupe une place centrale dans la stratégie de durabilité d'Emova Group.

Nous mettons en place des campagnes d'information et nous proposons des produits de saison, locaux, certifiés et labellisés pour encourager des choix responsables d'achat.

Notre objectif est de contribuer sur le long terme à la transformation de la filière et à court terme, d'intégrer ces initiatives de manière cohérente dans nos opérations quotidiennes, démontrant ainsi notre engagement envers une croissance durable, le respect de l'environnement et notre contribution positive à la société.

En intégrant ces différents enjeux dans son écosystème, Emova Group affirme son engagement envers la durabilité, adoptant une approche holistique pour concilier succès commercial, responsabilité sociale et respect de l'environnement.



4. NOS ENGAGEMENTS

4.6 Les engagements de notre Charte RSE

“

Emova Group s'engage à relever les défis environnementaux de demain.

”

Dans un monde en pleine transition écologique, le rôle de notre groupe doit s'inscrire dans un cercle vertueux de protection de nos ressources environnementales.

Ainsi, nous nous engageons à assumer avec transparence notre devoir d'exemplarité en matière de performance environnementale et sociale de notre écosystème, depuis la sélection de nos végétaux auprès de nos partenaires jusqu'à leur commercialisation dans nos magasins succursales et franchisés.

Pour cela, nous avons décidé de créer une Charte de Responsabilité Sociale et Environnementale. Ce texte fondateur regroupe les principes fondamentaux du plan RSE d'Emova Group partagés avec ses fournisseurs, collaborateurs et franchisés. Il permet une structuration concrète de nos engagements, de nos missions et de notre plan d'actions pour les années à venir.

Avec des objectifs précis à remplir d'ici 2025, notre Charte RSE est un véritable guide qui oriente au quotidien les actions et le comportement professionnel de toutes les parties prenantes.

4. NOS ENGAGEMENTS

EMOVA GROUP S'ENGAGE À DÉVELOPPER UNE OFFRE DURABLE

Nous souhaitons être acteurs de la transformation durable de la filière horticole, accroître notre soutien au commerce équitable et à la production française et promouvoir le respect des saisonnalités des plantes et fleurs que nous proposons à nos clients.

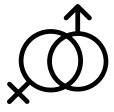
- En proposant une part croissante de fleurs et plantes locales de saison et/ou labellisées-certifiées.
- En renforçant notre politique de sourcing durable auprès de nos fournisseurs et producteurs.
- En travaillant avec des fournisseurs garantissant des conditions de production sociales et environnementales responsables.
- En favorisant la réimplantation de producteurs sur le territoire français.

EMOVA GROUP S'ENGAGE À RÉDUIRE SES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX

Nous avons mis en place des dispositifs pour optimiser nos ressources, réduire nos déchets, trouver des solutions de recyclage et de lutte anti-gaspillage. Nous nous engageons à poursuivre nos initiatives et à continuer d'innover, avec nos parties prenantes, pour réduire l'impact écologique de nos activités.

- En déployant des solutions de recyclage des déchets et de lutte contre le gaspillage.
- En réduisant les emballages et en supprimant les plastiques à usage unique.
- En améliorant la performance environnementale des magasins.
- En proposant des solutions logistiques en amont, et de livraison à domicile à moindre impact carbone.

4. NOS ENGAGEMENTS



EMOVA GROUP S'ENGAGE À ACCROÎTRE SA CONTRIBUTION SOCIALE

Emova Group se fixe pour mission de transmettre les savoir-faire et de perpétuer l'artisanat floral depuis 1965. Nous participons avec L'École Florale à la formation d'artisans fleuristes compétents et accueillons tous les jours des clients et des collaborateurs dans les meilleures conditions possibles. Nous nous engageons à être un acteur de la promotion des diversités, de l'inclusion et de la solidarité, à renforcer nos exigences pour nous assurer que ces convictions se traduisent en actes au quotidien.

- En accroissant la transmission des savoir-faire de l'art floral et en accompagnant l'évolution des compétences des fleuristes.
- En agissant pour la sécurité, la qualité de vie et des conditions de travail de nos collaborateurs.
- En garantissant l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et le respect des diversités.
- En s'engageant en faveur de l'insertion et de la solidarité.



EMOVA GROUP S'ENGAGE À MESURER ET PARTAGER SA PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

Nous souhaitons accroître la transparence sur nos produits, rendre compte de nos impacts environnementaux et sociaux et impliquer nos parties prenantes dans notre démarche de progrès.

- En favorisant une information transparente à nos clients sur les origines et caractéristiques des produits vendus.
- En mettant en place un reporting environnemental et social.
- En établissant un bilan carbone complet de nos activités.
- En sensibilisant, en formant et en impliquant nos collaborateurs et franchisés dans cette démarche de progrès.

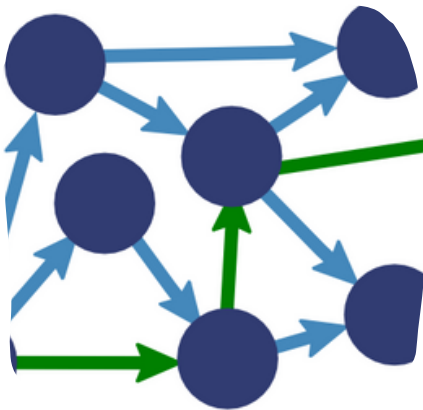
4. NOS ENGAGEMENTS

4.7 Nos actions

4.7.1 Nos actions menées en faveur du Développement Durable

 Un nouveau système d'approvisionnement

REFONTE DE NOTRE SYSTÈME D'APPROVISIONNEMENT



L'enjeu fort de ces dernières années a été de développer le contact direct avec les producteurs grâce à une centrale d'Achats et de Référencement afin d'améliorer la maîtrise de l'offre, de la qualité et de la traçabilité des produits vendus dans nos magasins.

Comme pour le café par exemple, une majorité de variétés de roses poussent au Kenya, en Éthiopie, en Équateur ou en Colombie où elles profitent d'un terroir particulièrement propice. Emova Group s'engage à y travailler avec des fournisseurs garantissant des conditions de production sociales et environnementales responsables en développant le sourcing de production attestant de certifications professionnelles reconnues telles que MPS, Global Gap, Flor Ecuador ou Fleurs de France.

Le reste des productions est majoritairement européen, cultivées aux Pays-Bas et dans les pays de l'arc méditerranéen.

La grande majorité des flux physiques de marchandises de ces bassins de production mondiaux transite nécessairement par la plateforme logistique européenne que sont les Pays-Bas.

Dans ce contexte, l'approvisionnement du réseau de magasins Emova Group s'appuie sur des exportateurs néerlandais spécialisés dans la préparation de commandes et livraisons à destination de fleuristes français.

En effet, la diversité de l'offre et le volume d'affaire d'un fleuriste nécessite une préparation de commande de détail, de petits conditionnements et une optimisation du transport par un reconditionnement des produits.

L'objectif de maîtrise de la filière, de garantie du rapport qualité/prix et du suivi de la traçabilité est atteint avec succès par la création d'une centrale d'Achats et de Référencement se traduisant par un partenariat privilégié avec un exportateur néerlandais et des systèmes d'information pour un contrôle direct par Emova Group de l'offre produits et des indicateurs de qualité de service et de traçabilité (KPIs).

Une nouvelle phase de déploiement du modèle Emova Markets & Products (EMP) sur l'ensemble du réseau vient de s'ouvrir en 2023, avec en parallèle la rationalisation stratégique du nombre d'exportateurs généralistes de Fleurs et Plantes référencés permettant un meilleur contrôle des sources d'approvisionnement. Ainsi, le portefeuille de fournisseurs généralistes est passé de six à trois fournisseurs nationaux (dont EMP) avec l'intégration dans les contrats cadres 2023 d'engagements dans la démarche RSE des fournisseurs du groupe.

Une des conséquences directes est de plus l'optimisation des flux de transport par la concentration des commandes sur un nombre plus restreint de fournisseurs et de transporteurs.

Le modèle EMP représente sur le dernier exercice 2022/23 le principal fournisseur du réseau avec plus de 53% de la valeur achetée par les magasins du groupe en provenance des Pays-bas concentrant là encore un peu plus l'efficacité logistique des approvisionnements du groupe.

Ce modèle centralisé a permis en 2023 d'identifier et lancer plusieurs chantiers RSE tels que l'affichage systématique des origines sur les commandes procurant aux magasins un outil de pilotage.

Enfin, les premiers tests d'emballages de transport consignés ont déjà été réalisés cette année avec un objectif de déploiement sur l'année 2024.

Ceci implique la mise en place d'outils digitaux de suivi des consignes mises à disposition des différents utilisateurs de la chaîne, à savoir transporteurs et magasins.

Des actions pérennes en faveur de la production française

DES FLEURS CULTIVÉES EN FRANCE



Emova Group s'engage pour le respect de l'environnement et de ses ressources grâce à de nombreuses actions pérennes et récurrentes qui illustrent l'investissement et la réflexion du groupe en matière de développement durable. Emova Group contribue à la transformation durable de la filière horticole en soutenant la production française, en particulier dans le Var, en Ile-de-France et en Anjou. Ainsi au printemps 2023, plus de 150 000 pivoines ont été achetées auprès de notre producteur partenaire situé en Seine-et-Marne, avec lequel le groupe a passé un engagement d'achat pluriannuel. Tout au long de l'année, nos magasins mettent en avant les fleurs de saison pour sensibiliser leurs clients : mimosa en janvier, anémones et renoncules en février-mars, tournesol en juin...

4. NOS ENGAGEMENTS

DES EMBALLAGES ET DES ACCESSOIRES SOURCÉS EN FRANCE

L'enseigne Au nom de la rose a entièrement revu le **sourcing de ses emballages et de ses accessoires**, en privilégiant des prestataires français et/ou européens. De plus, l'ensemble des produits complémentaires référencés au sein de nos magasins Au nom de la rose sont issus d'artisans qui œuvrent localement : Terre de rose à Doué-en-Anjou (47), Confiserie Florian dans les Alpes-Maritimes (06), Geodesis à Vannes (56), Mélanie Voituriez en Normandie (28), ...



4. NOS ENGAGEMENTS

UN NOUVEAU SYSTÈME DE RÉTRIBUTION EN FAVEUR DE NOS FRANCHISÉS



A l'inverse de la concentration des volumes nationaux, Emova Group s'est attaché à développer tactiquement les échelles régionales et locales pour la réduction de l'empreinte carbone et pour la promotion des productions locales et/ou françaises. La recherche d'acteurs logistiques régionaux est complémentaire à l'identification des productions horticoles locales afin de participer à la (re)structuration de la filière française. En effet, la répartition hétérogène et l'absence d'organisation centralisée des flux et acteurs de la logistique entre la production et la distribution en France rend difficile l'accès à cette source locale.

En s'appuyant sur des grossistes régionaux français (échelle de rayonnement sur la livraison) disposant de plateformes de regroupement et de préparation de commandes, Emova Group souhaite capter les productions locales et les réseaux régionaux déjà existants et faciliter la mise en relation avec les magasins de son groupe. Ce sont deux fournisseurs régionaux supplémentaires déjà référencés sur 2023.

De plus, un mécanisme incitatif pour les enseignes Emova Group est mis en place depuis la fin de l'exercice afin de valoriser les sources locales. En effet, par la signature de Charte de partenariat avec les producteurs et fabricants locaux, sur la base d'une grille de critères RSE, Emova Group intègre ces fournisseurs de proximité dans son parc de fournisseurs référencés et facilite la mise en relation avec son réseau par une communication et valorisation au même titre que les fournisseurs nationaux.

Ce sont déjà 2 Chartes signées en 2023.

4. NOS ENGAGEMENTS

Préservation de la biodiversité

DES FLEURS POUR LES ABEILLES

Chaque année en juin, à l'occasion de « **La semaine des fleurs pour les abeilles** » organisée par **Val'Hor**, l'interprofession française de l'horticulture, les franchises et succursales du réseau se mobilisent pour mettre en avant les bienfaits des végétaux pour notre écosystème naturel en permettant aux consommateurs d'agir à leur niveau. Cette année, 277 magasins ont été associés à cette action.



Acheter des plantes mellifères est un geste simple qui contribue à l'alimentation des abeilles et des pollinisateurs : aromatiques, tournesols, lavandes, clématites, agapanthes, dahlias... sont proposés à prix doux et attractifs dans tous les magasins.

4. NOS ENGAGEMENTS

 Nos roses, issues du commerce équitable, font la différence !

LABEL FAIRTRADE / MAX HAVELAAR

Avec son enseigne Au nom de la rose, Emova Group propose des roses labellisées **Fairtrade/MAX HAVELAAR**. Association Loi de 1901, elle a pour rôle de gérer, promouvoir et sensibiliser l'opinion publique française, et notamment les entreprises, au commerce équitable. Ce label intervient à quatre niveaux : des salaires justes, des conditions de travail décentes, des primes au développement et des roses cultivées dans le respect de l'environnement. Ainsi, les roses certifiées Fairtrade/MAX HAVELAAR vendues chez Au nom de la rose assurent une rémunération juste à leurs producteurs ainsi qu'une culture dans le respect de l'environnement.



Emova Group et l'équipe Au nom de la rose ont accompagné MAX HAVELAAR à l'occasion du salon de l'agriculture 2023 en réalisant, sur place et en direct, une décoration florale champêtre et colorée. Une dotation "1 an de fleurs équitables" était également à gagner à cette occasion.



4. NOS ENGAGEMENTS

Des labels garants de la durabilité

Au sein de nos magasins, nous favorisons l'achat et proposons à nos clients des végétaux labellisés et/ou certifiés, notamment :

FLEURS DE FRANCE



La signature « **Fleurs de France** » répond aux interrogations des consommateurs sur l'origine des végétaux qu'ils achètent. Le label Fleurs de France » certifie que la fleur, la plante, l'arbuste, l'arbre ou le bulbe ont été produits sur le territoire national.

PLANTE BLEUE

Plante Bleue est la certification nationale de référence qui garantit officiellement que les végétaux ont été produits de manière éco-responsable par des entreprises de production horticoles ou de pépinière certifiées.



HVE



La Certification **HVE** regroupe des acteurs ayant un intérêt dans le développement et la promotion de la Haute Valeur Environnementale. Elle correspond au niveau le plus élevé de la certification environnementale des exploitations agricoles.

4. NOS ENGAGEMENTS

MPS

Le label **MPS** (Milieu Programma Sierteelt) est un certificat officiel et fiable qui vise à améliorer les pratiques et techniques des pépinières, pour un meilleur respect de l'environnement. Il nous vient des Pays-Bas et est uniquement dédié à l'horticulture ornementale.



PEFC



PEFC certifie la gestion durable des forêts. Depuis 20 ans, PEFC France favorise l'équilibre entre les dimensions environnementales, sociétales et économiques de la forêt grâce à des garanties de pratiques durables et l'implication de 74 500 propriétaires forestiers et de plus 3 100 entreprises en France.

NF ENVIRONNEMENT

Créée en 1991, la certification **NF Environnement**, délivrée par un organisme indépendant, est un outil de reconnaissance de la qualité écologique d'un produit. Elle garantit sa qualité par la conformité à des normes, ainsi que la limitation de ses impacts sur l'environnement tout au long de son cycle de vie : de sa fabrication jusqu'à son élimination.



4. NOS ENGAGEMENTS

Lutte contre le gaspillage et gestion des végétaux invendus

TOO GOOD TO GO



Too Good To Go donne le pouvoir à ses utilisateurs de lutter concrètement contre le gaspillage tout en faisant des économies. Plus de 100 magasins d'Emova Group, dont 42 succursales, y proposent leurs invendus à prix réduits. Via cette application, les utilisateurs peuvent acheter quotidiennement de beaux bouquets pour moins de 10€ mais aussi des plantes ou un assortiment pour un montant de 30€. Ce partenariat a déjà permis de sauver 46 583 paniers fleuris : 26 245 paniers par nos succursales et 20 338 paniers par nos franchisés.

Réduction de nos déchets plastiques

BAR A FLEURS "PLASTIC DETOX"

L'opération "Plastic Detox" a été lancée au sein de nos magasins Monceau fleurs dans le but de réduire davantage nos emballages plastiques sur les bancs extérieurs. Les fleurs sont ainsi proposées en libre service dans des seaux sans emballage plastique. Ce test sera déployé plus largement dans le réseau dans les prochains mois.



4. NOS ENGAGEMENTS

4.7.2 Nos mesures sociales mises en place

 Emova Group et la transmission de l'art floral

SE FORMER GRÂCE À L'ÉCOLE FLORALE D'EMOVA GROUP



L'École Florale a préparé sa quatrième rentrée avec des critères d'exigence renouvelés et une qualité confirmée par l'audit de surveillance de la certification Qualiopi réalisé en juillet 2023. Repère fiable et transparent, cette certification atteste de la qualité des enseignements et de la rigueur de la formation au niveau national. En 2023, 90% des étudiants de L'École Florale ont obtenu leur CAP Fleuriste.

Ce taux de réussite témoigne de l'expertise des intervenants et de la pertinence du programme pédagogique. La formation en alternance proposée par L'École Florale offre aux apprenants des compétences à la fois techniques, théoriques et artistiques nécessaires pour exercer le métier d'artisan fleuriste. L'inclusion et l'insertion professionnelle sont également des sujets primordiaux pour L'École Florale, dont Céline Rivals, Directrice Ressources Humaines et RSE, est la référente handicap : 7 étudiants en situation de handicap ont pu rejoindre les formations à la rentrée 2023 ainsi que 26 stagiaires CQP.

Cette formation professionnelle permet aussi d'obtenir le Certificat de Qualification Professionnelle d'assistant fleuriste avec le soutien de Pôle Emploi. L'École Florale forme aussi ses collaborateurs, ses franchisés et leurs salariés avec son organisme de formation interne qui bénéficie de la certification Qualiopi.

Grâce à l'étendue du réseau Emova Group, les apprenants ont accès à près de 300 points de vente en Île-de-France et en province garantissant une insertion professionnelle sereine avec de réelles possibilités d'évolution. À l'issue de la formation, 80 % des alternants trouvent un poste en moins de trois mois. Pour la rentrée 2023-2024, L'École Florale a intégré 80 apprenants en alternance.

4. NOS ENGAGEMENTS

 Emova Group s'engage en faveur de la diversité et de l'inclusion

INSERTION PROFESSIONNELLE



Emova Group s'engage à être un acteur de la promotion des diversités, de l'inclusion et de la solidarité. Le groupe favorise l'égalité des chances et lutte contre toutes les formes de discrimination. En collaboration avec Pôle Emploi, **Emova Group a créé une formation professionnelle invitant les demandeurs d'emploi à envisager de se reconvertir dans le milieu floral.** Cette formation de réinsertion professionnelle, d'une durée de 14 semaines, est divisée en 7 semaines d'enseignements théoriques et 7 semaines d'enseignements pratiques. À la fin de la formation, un CDI est garanti au stagiaire dans l'une des enseignes du groupe.

INDEX DE L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE 2023

L'index de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes permet de mesurer les écarts de rémunérations tout en mettant en évidence la manière de lutter contre ces disparités. D'année en année, **l'index d'Emova Group progresse en atteignant la note de 96/100** au 1er mars 2023, soit 5 points de plus par rapport à l'année précédente.



Le Président du Directoire, Franck Poncet, a souhaité à ses côtés un Comité Exécutif paritaire composé de 3 femmes et 3 hommes.

4. NOS ENGAGEMENTS

DUODAY



Le **DuoDay** est devenu un événement incontournable. À l'occasion d'une journée nationale, une personne en situation de handicap forme un duo avec un professionnel volontaire. La personne en situation de handicap accompagne le professionnel dans son quotidien et découvre son métier en s'immergeant au sein de l'entreprise. Cette initiative permet d'initier des rencontres pour changer le regard sur le handicap et dépasser ses préjugés. En novembre 2022, Emova Group a ainsi eu le plaisir de recevoir, pour la deuxième année consécutive, des personnes en situation de handicap venues découvrir la diversité des métiers floraux directement au siège du groupe mais aussi en magasin et dans son atelier de production.

EMMAÜS

Pour la deuxième fois, l'ensemble de nos collaborateurs a participé à une collecte de vêtements dans le cadre d'une nouvelle campagne initiée par **Emmaüs** "si tu ne le portes pas, donne-le à Emmaüs". Au total, ce sont près de 50 kilos de vêtements qui ont pu être apportés dans un lieu de collecte au sein d'une boutique solidaire.

Ces dons seront triés, revalorisés et revendus grâce aux nombreux bénévoles de l'association afin de financer l'action solidaire d'Emmaüs France.



4. NOS ENGAGEMENTS

CHARTE DE LA DIVERSITÉ



Emova Group est signataire de la Charte de la diversité. Cette signature marque notre engagement en faveur de la diversité et souligne notre transparence, nos valeurs ainsi que notre souhait d'être une entreprise plus vertueuse et inclusive. Cette signature s'inscrit directement dans notre politique de responsabilité sociale et fait écho au troisième engagement de notre Charte RSE qui concerne l'accroissement de notre contribution sociale.

DÉMARCHE DE SIGNATURE DE LA CHARTE LGBT+

Emova Group a effectué les démarches pour signer la Charte d'engagement LGBT+ de l'association l'Autre Cercle. Après une consultation du CSE et une réunion de sensibilisation des membres COMEX animée par Catherine TRIPON (Porte-parole et administratrice nationale, Co-responsable du pôle Employeurs et de la Charte d'Engagement LGBT+ de L'Autre Cercle) le 4 juillet 2023.



Emova Group soutient la lutte contre le cancer

OCTOBRE ROSE

Ce sont 3 000€ qui ont été récoltés à l'occasion de l'opération **OctobreRose** en faveur de RoseUp Association. Pour la 4ème année consécutive, les magasins Au nom de la rose et leurs clients se sont mobilisés pour soutenir financièrement les Maisons Rose de Paris et Bordeaux, qui accompagnent les femmes atteintes d'un cancer.



4. NOS ENGAGEMENTS

COURSE ODYSSEÁ



En octobre 2022, Emova Group a de nouveau participé à la course annuelle organisée par **Odysseá** pour lutter contre le cancer du sein. Cet événement a permis à l'association de récolter la somme record de 605 000 euros, qui sera reversée au premier centre de lutte contre le cancer en Europe, Gustave Roussy. Les gagnants de la course sont repartis avec des bouquets offerts par la marque Au nom de la rose.

UNE JONQUILLE CONTRE LE CANCER

Du 14 au 26 mars 2023, l'Institut Curie a lancé sa campagne nationale de mobilisation **Une jonquille contre le cancer** pour soutenir la recherche et l'innovation. Le Groupe a étendu sa participation en proposant à l'ensemble du réseau de franchisés Monceau Fleurs de prendre part à cette opération. Grâce à cette vive implication, nous avons pu récolter la somme de 7 130€ en faveur de l'Institut Curie.





5. NOS INDICATEURS

5.1 Nos indicateurs sociaux

Notre Groupe comporte trois activités : un siège social, un atelier de production florale et des magasins succursales et en franchise.

Au siège

61 salarié·e·s

64% de femmes

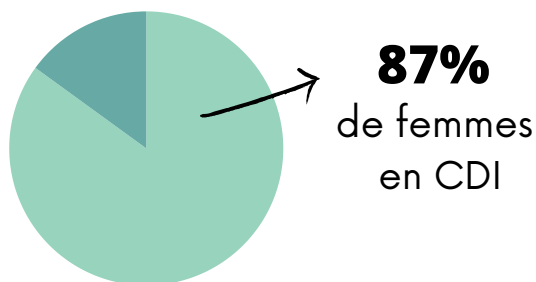
36% d'hommes

39 ans

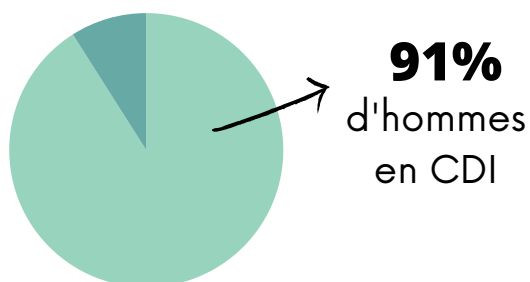
âge moyen des femmes

40 ans

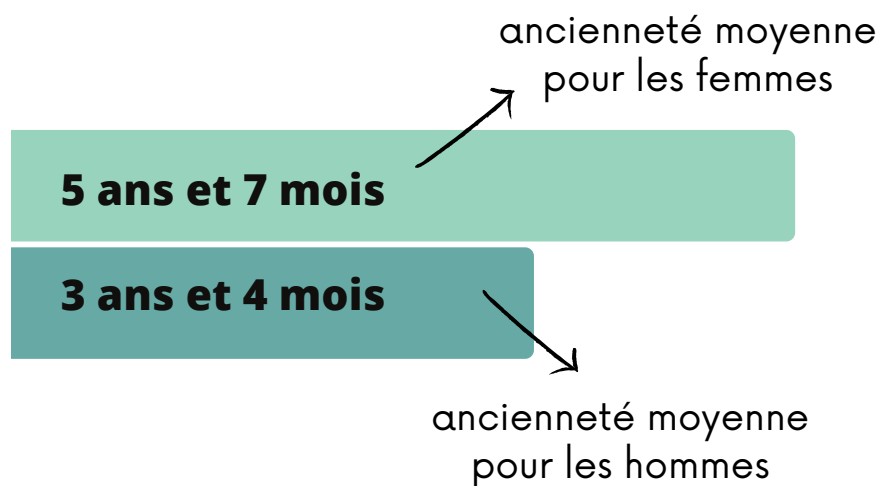
âge moyen des hommes



98%
de salarié·e·s
à temps
complet



7
nationalités
représentées



5. NOS INDICATEURS

96/100

de note globale à l'index égalité femmes/hommes (2023)

10

alternant·e·s formé·e·s

3

stagiaire·s formé·e·s

30%

taux de turn over

21%

taux de turn over

hors contrats d'apprentissage et de professionnalisation

| | 22-23 |
|---|-------|
| Taux de fréquence (accident du travail/maladie professionnelle) | 0 |
| Taux de gravité | 0 |
| Nombre d'accidents (hors trajet) | 0 |
| Taux d'absentéisme | 7,94% |

5. NOS INDICATEURS

Au sein de notre atelier de production florale*

5 salarié·e·s

80% de femmes

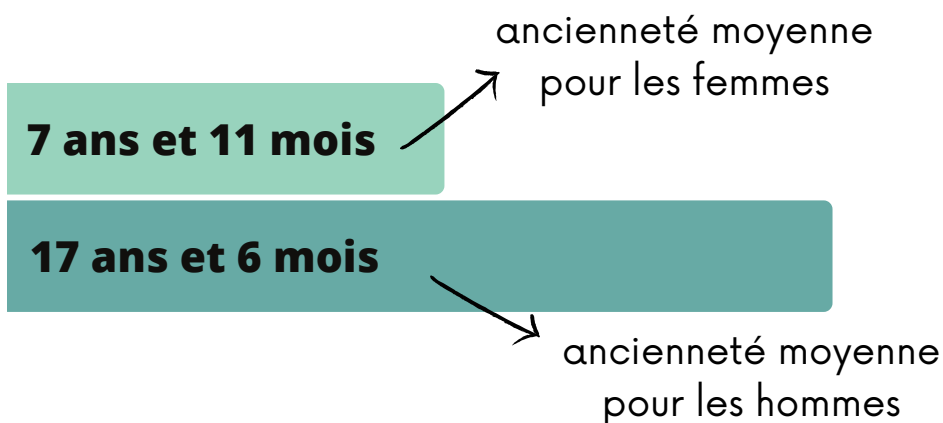
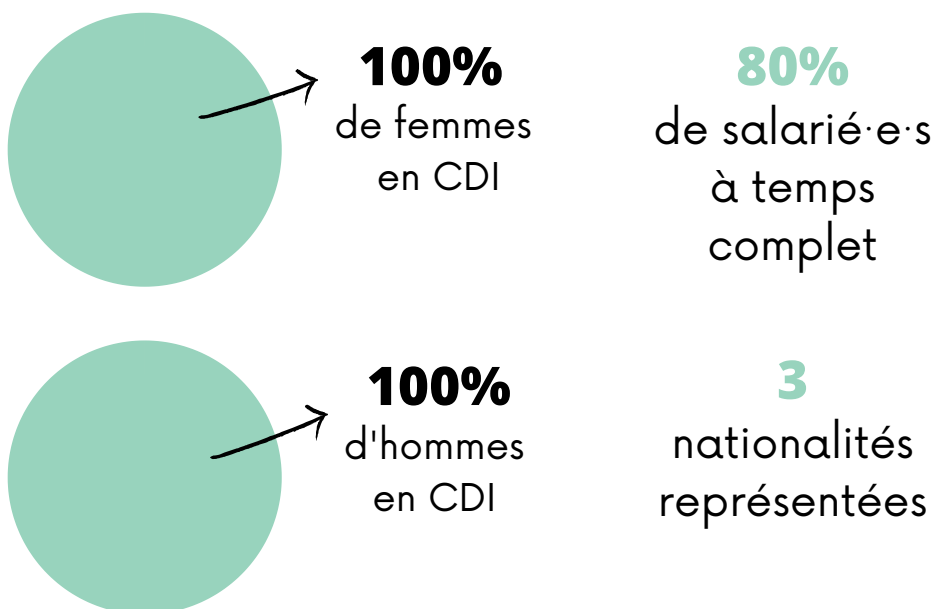
20% d'hommes

49 ans

âge moyen des femmes

50 ans

âge moyen des hommes



*L'activité de l'atelier a pris fin le 11 septembre 2023 en raison d'un nouveau schéma organisationnel. Les chiffres concernent la période du 1er octobre 2022 au 31 août 2023.

5. NOS INDICATEURS

1

stagiaire formé

20%

taux de turn over

| Indicateurs des conditions de travail | Exercice 2022-2023 |
|---|--------------------|
| Taux de fréquence (accident du travail/maladie professionnelle) | 0 |
| Taux de gravité | 0 |
| Nombre d'accident (hors trajet) | 0 |
| Taux d'absentéisme | 2,79% |

5. NOS INDICATEURS

Au sein de nos magasins succursales

215 salarié·e·s

78% de femmes

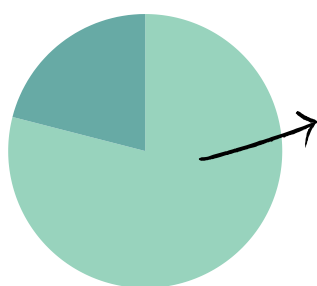
22% d'hommes

37 ans

âge moyen des femmes

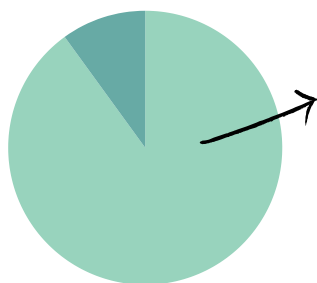
42 ans

âge moyen des hommes



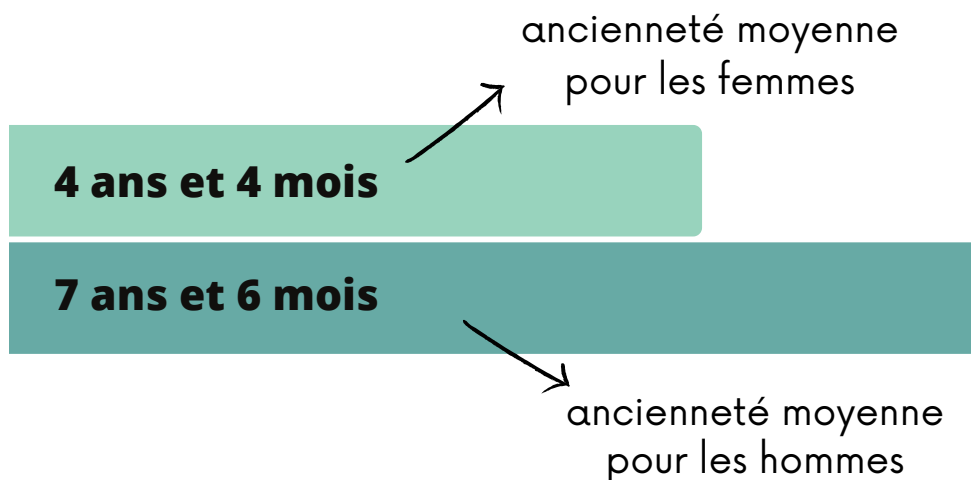
79%
de femmes
en CDI

93%
de salarié·e·s
à temps
complet



89%
d'hommes
en CDI

24
nationalités
représentées



4 ans et 4 mois

ancienneté moyenne
pour les femmes

7 ans et 6 mois

ancienneté moyenne
pour les hommes

5. NOS INDICATEURS

74

alternant·e·s formé·e·s

79 %

taux de turn over

69 %

taux de turn over
hors contrats d'apprentissage et de professionnalisation

| Indicateurs des conditions de travail | Exercice 2022-2023 |
|---|-----------------------|
| Taux de fréquence (accident du travail/maladie professionnelle) | 119,05 |
| Taux de gravité | 2,12 |
| Nombre d'accidents (hors trajet) | 40 |
| Taux d'absentéisme | 11,26% |

*Ces indicateurs sociaux concernent uniquement nos magasins succursales.

5. NOS INDICATEURS

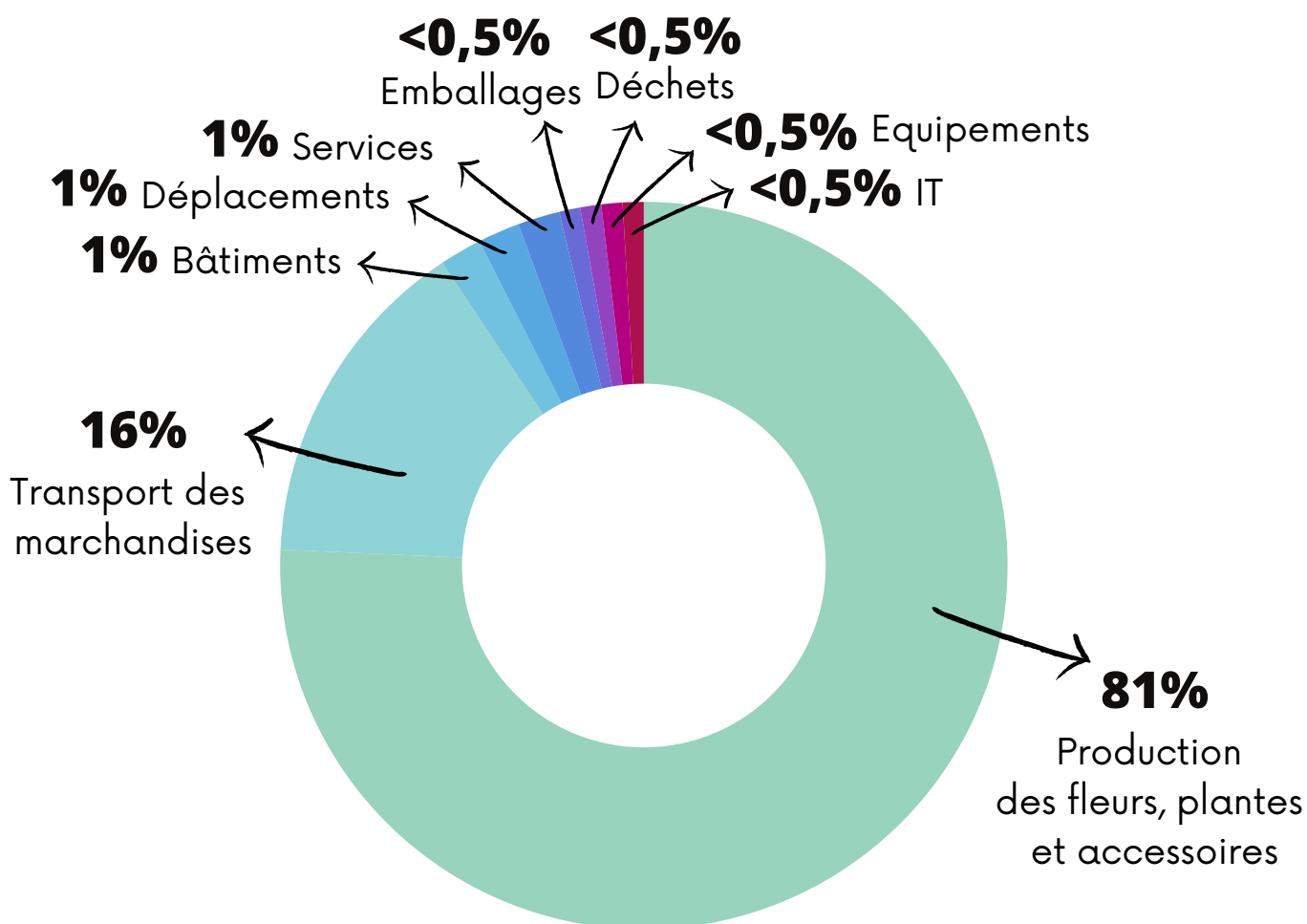
5.2 Nos indicateurs environnementaux

En 2022, le cabinet Carbometrix a effectué notre premier bilan carbone. La démarche a été reconduite pour l'exercice 2022-2023 dont les résultats sont présentés ci-dessous.

La méthodologie utilisée par Carbometrix pour la réalisation du bilan carbone est disponible en annexe de ce rapport.

Emova Group s'engage à reconduire annuellement le calcul de son empreinte carbone afin d'améliorer la disponibilité des données, de mesurer ses progrès et d'identifier les leviers de décarbonation prioritaires dans sa stratégie environnementale.

En détail, les émissions sont catégorisées de la manière suivante :



5. NOS INDICATEURS

Total émissions scopes 1 à 3 sur l'exercice 2022-2023 : **100 803 tCO₂e**

Nos émissions par scope sont catégorisées ainsi :

Scope 1 : 711 tCO₂e = 1%

Scope 2 : 133 tCO₂e = <0,5%

Scope 3 : 99 959 tCO₂e = 99%




Le **scope 1** couvre les émissions directes des bâtiments, véhicules, etc., détenus ou contrôlés par l'entreprise.

Le **scope 2** couvre les émissions liées à l'achat d'électricité, de vapeur, de chaleur ou de froid par la société déclarante.

Le **scope 3** comprend toutes les autres émissions indirectes qui se produisent dans la chaîne de valeur d'une entreprise, qu'il s'agisse de ses employés ou de ses fournisseurs (émissions en amont) ou de ses clients (émissions en aval).





5. NOS INDICATEURS

Détails des émissions

| | | |
|---|--------------------------------|------------|
|  Production des végétaux et accessoires | 81 923 tCO₂e | 81% |
| Production des fleurs - Franchises | 36 367 | 36% |
| Production des plantes - Franchises | 22 664 | 23% |
| Production des fleurs - Succursales | 7 379 | 7% |
| Production des plantes - Succursales | 5 056 | 5% |
| Production des roses - Franchises | 5 022 | 5% |
| Production des accessoires - Franchises | 3 289 | 3% |
| Production des accessoires - Succursales | 1 333 | 1% |
| Production des roses - Succursales | 813 | 1% |
| | | |
|  Transport de marchandises | 16 444 tCO₂e | 16% |
| Transport amont - Roses - Franchises | 11 130 | 11% |
| Transport amont - Roses - Succursales | 1 922 | 2% |
| Transport amont - Fleurs - Franchises | 1 696 | 2% |
| Transport amont végétaux - Pays-Bas → France - Franchises | 545 | 1% |
| Transport amont - Plantes - Franchises | 513 | <0,5% |
| Transport amont - Fleurs - Succursales | 306 | <0,5% |
| Transport amont végétaux - Pays-Bas → France - Succursales | 131 | <0,5% |
| Transport amont - Plantes - Succursales | 105 | <0,5% |
| Transport amont des accessoires - Franchises | 48,3 | <0,5% |
| Transport amont des accessoires - Succursales | 33,9 | <0,5% |
| Transport amont des emballages - Franchises | 9,8 | <0,5% |
| Transport amont des emballages - Succursales | 2,5 | <0,5% |
| Succursales - Livraisons de commandes et transport e-commerce | 1 | <0,5% |
| | | |
|  Bâtiments | 921 tCO₂e | 1% |
| Consommation de gaz des locaux - Franchises | 519 | 1% |
| Consommation d'électricité des locaux - Franchises | 160 | <0,5% |
| Consommation de gaz des locaux - Succursales | 106 | <0,5% |
| Franchises - Air conditionné des locaux | 83 | <0,5% |
| Consommation d'électricité des locaux - Succursales | 32,6 | <0,5% |
| Succursales - Air conditionné des locaux | 16,9 | <0,5% |
| Succursales - Télétravail | 3,7 | <0,5% |

Source : Rapport sur les émissions de gaz à effet de serre - Cabinet Carbometrix - 2023

5. NOS INDICATEURS

| | | |
|---|-----------------------------|-----------------|
|  Déplacements | 517 tCO₂e | 1% |
| Succursales - Déplacements domicile-travail | 174 | 1% |
| Succursales - Déplacements des clients | 129 | <0,5% |
| Carburant des véhicules de fonction - Succursales | 103 | <0,5% |
| Succursales - Fabrication des véhicules de fonction | 61,7 | <0,5% |
| Succursales - Déplacements domicile-travail des étudiants | 23,7 | <0,5% |
| Succursales - Vols en avion | 22,1 | <0,5% |
| Succursales - Voyages en train | 3,4 | <0,5% |
| | | |
|  Services | 430 tCO₂e | 1% |
| Succursales - Dépenses en services intellectuels * | 129 | 1% |
| Succursales - Dépenses en publicité * | 94,1 | <0,5% |
| Succursales - Repas des salariés | 86,5 | <0,5% |
| Succursales - Dépenses en services généraux * | 52,7 | <0,5% |
| Succursales - Repas des étudiants | 23,1 | <0,5% |
| Succursales - Nuits d'hôtel | 20,7 | <0,5% |
| Succursales - Dépenses d'exploitation (OPEX) - Fournitures, petit équipement * | 17,5 | <0,5% |
| Succursales - Dépenses d'exploitation (OPEX) - Fournitures administratives * | 6,3 | <0,5% |
| | | |
|  Emballages | 226 tCO₂e | <0,5% |
| Production des emballages - Franchises | 169 | <0,5% |
| Production des emballages - Succursales | 56,4 | <0,5% |
| | | |
|  Déchets | 158 tCO₂e | <0,5% |
| Succursales - Produits vendus éliminés en fin de vie | 153 | <0,5% |
| Succursales - Produits vendus recyclés en fin de vie | 4,6 | <0,5% |

5. NOS INDICATEURS

| | | |
|--|------------------------------|-----------------|
|  Équipements | 92,7 tCO₂e | <0,5% |
| Succursales - Dépenses d'investissement (CAPEX) - Consulting informatique * | 44,5 | <0,5% |
| Succursales - Dépenses d'investissement (CAPEX) - Travaux aménagement magasin * | 29,2 | <0,5% |
| Succursales - Dépenses d'investissement (CAPEX) - Travaux maintenance magasins * | 19 | <0,5% |
| | | |
|  IT | 92,2 tCO₂e | <0,5% |
| Succursales - Dépenses en logiciels et données * | 92,2 | <0,5% |

* Ces émissions de gaz à effet de serre ont été calculées à partir de données monétaires et ne sont par conséquent pas aussi fiables que des résultats basés sur des données physiques.

La production des végétaux compte pour 81% de l'empreinte carbone du groupe.

Les intensités carbone des végétaux ont été calculées sur la base du mix acheté sur la période d'étude. Les valeurs présentées sont les intensités moyennes des groupes de produits, comportant des mix de végétaux issus de pays différents et associés à des empreintes carbonées variables. Les résultats sont les suivants :

- Roses - Kenya : 0.4 kgCO₂e / rose
- Rose - Equateur : 1.1 kgCO₂e / rose
- Rose - Pays-Bas : 1.9 kgCO₂e / rose
- Fleurs : 1.2 kgCO₂e / fleur
- Plantes : 11.1 kgCO₂e / plante

En comparaison avec les données 2022, l'intensité carbone des fleurs a diminué. Elle est passée de 1.6 kgCO₂e/fleur à 1.2 kgCO₂e/kg. Cette évolution s'explique par le fait que le mix de fleurs achetées par le groupe Emova en 2023 est différent de celui de 2022.

5. NOS INDICATEURS

Résultats conformément au "GHG Protocol Corporate Accounting and Reporting Standard"

Entreprise EMOVA
 Année 2023
 Siège Paris
 Reporting scope 2 Location-based

| # | Catégories d'émission | tCO2e | % |
|----------------|--|----------------|--------------|
| Total | | 100 804 | 100% |
| Scope 1 | | 711 | 0,7% |
| 1-1 | Emissions directes des sources fixes de combustion | 528 | 0,5% |
| 1-2 | Emissions directes des sources mobiles de combustion | 83,9 | 0,1% |
| 1-3 | Emissions directes des procédés | 0 | 0% |
| 1-4 | Emissions directes fugitives | 99,9 | 0,1% |
| 1-5 | Emissions directes liées à l'agriculture | 0 | 0% |
| Scope 2 | | 133 | 0,1% |
| 2-1 | Emissions indirectes liées à la consommation d'électricité | 133 | 0,1% |
| 2-2 | Emissions indirectes liées à la consommation de vapeur, chaleur ou froid | 0 | 0% |
| Scope 3 | | 99 959 | 99,2% |
| 3-1 | Produits et services achetés | 82 650 | 82% |
| 3-2 | Biens immobilisés | 154 | 0,2% |
| 3-3 | Emissions liées aux combustibles et à l'énergie (hors scope 1 ou 2) | 176 | 0,2% |
| 3-4 | Transport de marchandise amont et distribution | 16 443 | 16,3% |
| 3-5 | Déchets générés | 0 | 0% |
| 3-6 | Déplacements professionnels | 46,2 | 0% |
| 3-7 | Déplacements domicile travail | 202 | 0,2% |
| 3-8 | Actifs en leasing amont | 0 | 0% |
| | Autres émissions indirectes amont | 0 | 0% |
| 3-9 | Transport de marchandise aval et distribution | 130 | 0,1% |
| 3-10 | Transformation des produits vendus | 0 | 0% |
| 3-11 | Utilisation des produits vendus | 0 | 0% |
| 3-12 | Fin de vie des produits vendus | 158 | 0,2% |
| 3-13 | Actifs en leasing aval | 0 | 0% |
| 3-14 | Franchises | 0 | 0% |
| 3-15 | Investissements | 0 | 0% |
| | Autres émissions indirectes aval | 0 | 0% |

Source : Rapport sur les émissions de gaz à effet de serre - Cabinet Carbometrix - 2023

*Les émissions de gaz à effet de serre pour cette catégorie ont été calculées avec la méthode "location-based"



6. MÉTHODOLOGIE

La méthodologie du cabinet Carmometrix s'est articulée ainsi :

La première étape consiste à fixer le périmètre du Bilan Carbone. Cela consiste à définir une période de référence, qui correspond généralement à l'année fiscale de l'entreprise, et à définir le périmètre organisationnel : régional ou global, filiales, franchises, etc.

Une fois les informations collectées, la cohérence des données est vérifiée par nos ingénieurs carbone. Elles sont ensuite utilisées pour calculer l'empreinte carbone (scopes 1, 2 et 3) conformément au "GHG Protocol Corporate Accounting and Reporting Standard". Pour des résultats plus précis, les calculs d'émissions de CO₂e sont basés sur des données physiques dans la mesure du possible : à ce titre, les estimations réalisées sur la base de données monétaires sont indiquées dans les rapports finaux.

Les principales sources de facteurs d'émission utilisées dans ce rapport incluent la base de données ecoinvent v3.9 (2022), la Base Carbone® de l'ADEME, la Base Impacts® de l'ADEME, BEIS/DEFRA, ainsi que notre R&D interne.



Qu'est-ce que le "GHG Protocol Corporate Accounting and Reporting Standard" ?

Le GHG Protocol établit des standards internationaux pour mesurer et réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) provenant des opérations des secteurs privé et public, des chaînes de valeur et des mesures d'atténuation.

Qu'est-ce que le CO₂e (CO₂ équivalent) ?

Conformément au consensus scientifique, le protocole de Kyoto a reconnu 7 gaz à effet de serre (GES), qui contribuent au réchauffement climatique. Ce sont le dioxyde de carbone (CO₂), le méthane (CH₄), l'oxyde nitreux (N₂O), les hydrofluorocarbures (HFC), les perfluorocarbures (PFC), l'hexafluorure de soufre (SF₆) et le trifluorure d'azote (NF₃).

Les gaz à effet de serre agissent comme une couverture isolant la Terre : ils la réchauffent en absorbant l'énergie et en ralentissant la vitesse à laquelle l'énergie s'échappe vers l'espace. L'effet sur le réchauffement planétaire de ces GES dépend de deux paramètres : leur capacité à absorber l'énergie (ou "efficacité radiative"), et leur durée de séjour dans l'atmosphère (ou leur "vie").

Le dioxyde de carbone a été choisi comme gaz de référence car il représente 75% des GES générés par l'activité humaine. Par conséquent, les émissions des autres gaz sont exprimées en équivalent de CO₂ (ou CO₂e), en rapportant leur pouvoir réchauffant à celui du dioxyde de carbone sur une durée de cent ans.

6. MÉTHODOLOGIE

Pour comprendre nos indicateurs sociaux :

- Calcul de l'index d'égalité professionnelle : instauré par loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel
- Nombre de salariés : nombre de personnes physiques au 30 septembre 2023
- Pourcentage de salariés formés : nombre de salariés ayant suivi au moins une formation sur l'exercice / total salariés
- Calcul de l'âge moyen des femmes et des hommes / Nombre de femmes et d'hommes / Nombre de CDI / Nombre de salariés à temps complet / Ancienneté : prise en compte de l'effectif physique sur la période du 1er octobre 2022 au 30 septembre 2023
- Nombre d'alternants : contrats d'apprentissage et contrats de professionnalisation sur la période du 1er octobre 2022 au 30 septembre 2023
- Nombre de nationalités représentées : nombre de nationalités incluant la nationalité française.
- Calcul du taux de turn-over : $[(\text{nombre de départs sur l'exercice} + \text{nombre d'arrivées sur l'exercice}) / 2] / \text{effectif au 1er jour de l'exercice}^*$
- Calcul du taux de fréquence : $\text{nombre d'accidents avec arrêt hors trajet} \times 1000000 / \text{nombre d'heures travaillées sur l'exercice}^*$
- Calcul du taux de gravité : $\text{nombre de jours perdus} \times 1000 / \text{nombre d'heures travaillées sur l'exercice}^*$
- Calcul du taux d'absentéisme : $(\text{nombre d'heures d'absence} / \text{nombre d'heures de travail théorique sur l'exercice}^*) \times 100$
- Nombre d'accidents : concerne les accidents du travail (hors trajet) avec ou sans arrêt sur l'exercice*

*Du 1er octobre 2022 au 30 septembre 2023

